



É-commune passion

n°25 _ octobre 2015

Le magazine qui fait écho aux décideurs politiques
et économiques de la Loire

TL7 a maturité !
page 7

Qui est le premier
employeur de la Loire ?
pages 14

Le protectionnisme
Ligérien.
page 16

DOSSIER

Tout roule pour les concessionnaires de la Loire !

PUB ERDF



Au sommaire

N° 25_octobre 2015

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 4 | La CDAC, arbitre de l'aménagement commercial | 15 | ligériens travaillent pour l'Etat |
| 5 | Casino prépare son avenir | 16 | Brèves |
| 7 | TL7 à Maturité ! | 25 | Locavore |
| 8 | Marché de l'automobile dans la Loire : l'embellie en 2015 | 26 | Roul'Elec Tour ERDF |
| 9 | L'emploi ou le cadre de vie : quand il faut choisir | 28 | 2 Présidents de communautés de commune répondent à nos 3 questions |
| 11 | Formation | 29 | Le Département croît et soutient la filière forêt-bois ! |
| 12 | Les nouvelles des Clusters | 30 | Buzz in Loire |
| 13 | Activ radio valorise les produits de la Loire avec sa box matinale | | A 125 ans, Micholet métallerie affiche une belle santé |
| 14 | Quand vos voisins veillent sur votre maison/ Près de 18 000 | | |

DOSSIER

??

?????



19, 22_24 REVUE POLITIQUE
UCRL
FEMMES ÉLUES
AMF42

18, 20_21 REVUE ÉCONOMIQUE
CGPME
CDG

24
?????

Directeur de publication : Rémi Pupier
Rédacteurs : Florence Barnola, Edwige Besset,
Gillie Marcon, Mathieu Ozanam,
Yann Petiteaux

Infographiste : Lucie Garcia-Piqueras
Crédit photo : Florence Barnola, Gillie Marcon,
Mathieu Ozanam, Yann Petiteaux, Georges
Rivoire, Rémi Pupier, Smagl, X

N°ISSN : 2114-5776 - dépôt légal à parution -
N° de commission paritaire en cours.
Toute reproduction même partielle des articles
et illustrations est interdite, sauf autorisation
préalable.

L'éditeur n'est pas responsable des éventuelles
erreurs typographiques, de photos ou de
publicités qui engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs.

Imprimé dans la Loire

7 000 exemplaires distribués nominativement
par la poste.

Création de la maquette :
Agence 32 Décembre

Mission Communication

21, rue Bel-air - 42000 Saint-Etienne
SARL - Siret 495 106 338 00017 - APE 7311Z
06 05 142 142 - remipupier@e-mission.fr



IMPLANTATION COMMERCIALE

La CDAC, arbitre de l'aménagement commercial

Composée d'élus et de personnalités qualifiées, la commission se prononce sur les projets d'implantation ou d'extension commerciale soumis à autorisation. Explications.

Un projet d'implantation ou d'extension commerciale d'une surface de vente supérieure à 1 000 mètres carrés ?

C'est la CDAC (commission départementale d'aménagement commercial) qui tranche. Cette structure, dont le secrétariat est assuré par les services de la Préfecture, est composée de sept élus dont le maire de la commune d'implantation et de quatre personnalités qualifiées en matière de consommation, de protection des consommateurs, de développement durable et d'aménagement du territoire. Celle-ci vote afin de statuer sur les projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale. Une autorisation qui ne peut être obtenue qu'à la majorité absolue des présents. Une réponse négative peut faire l'objet d'une

saisine de la CNAC (commission nationale d'aménagement commercial).

Dans la pratique, on distingue deux cas de figure. Si le projet commercial nécessite un permis de construire, une procédure de guichet unique a été mise en œuvre depuis le 14 février dernier afin de permettre au porteur de projet de déposer un seul dossier portant à la fois sur la demande de permis de construire et la demande d'autorisation d'exploitation commerciale. En cas d'avis défavorable de la CDAC, le maire ne peut délivrer le permis de construire demandé. Second cas de figure : si le projet ne nécessite pas de permis de construire, le porteur de projet saisit directement la CDAC qui rend sa décision après délibération.

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

La CDAC base sa décision d'autoriser ou de refuser une implantation commerciale sur des critères qui ne sont pas d'ordre économique. Elle va s'intéresser à l'aménagement du territoire (localisation du projet, intégration urbaine, consommation d'espace, effets sur les flux de transports...), ainsi qu'au caractère durable du projet (qualité environnementale,

Saint-Genest-Malifaux met Carrefour en échec

Fin août, la CDAC a rejeté le projet d'implantation d'un carrefour market à Saint-Genest-Malifaux. Pour contrer ce programme, qui avait provoqué la colère des commerçants locaux, le conseil municipal a décidé de faire appliquer une disposition du code de commerce selon laquelle toute commune de moins de 20 000 habitants peut saisir la CDAC.



LES CRITÈRES PORTENT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

insertion paysagère, nuisances...). La CDAC se penche également sur la question de la protection du consommateur (accessibilité, préservation des centres urbains, variété de l'offre risques naturels

liés au projet...). Eventuellement, la commission peut prendre en considération la contribution du projet en matière sociale.

■ Yann Petiteaux

« EN CAS D'AVIS DÉFAVORABLE DE LA CDAC, LE MAIRE NE PEUT DÉLIVRER LE PERMIS DE CONSTRUIRE DEMANDÉ »

EN BREF

La Talaudière

L'établissement pénitentiaire de la Talaudière a été mis en service le 11 octobre 1968. Depuis cette date, elle a été pointée du doigt à plusieurs reprises. En effet, la prison ligérienne souffre de plusieurs maux : problèmes de normes, dégradations importantes, taux d'occupation dépassé...

En 2011, la Garde des Sceaux déclare l'établissement comme « pas tout à fait conforme à la loi pénitentiaire ». La porte semblait donc ouverte sur une prise en compte du problème. Cependant, il aura fallu attendre encore 3 ans pour qu'une première indication sorte des bureaux

du ministère. Celui-ci annonce alors la construction d'un nouvel établissement mieux adapté en terme de capacité, « sous réserve de trouver le foncier ». Cette réserve semble aujourd'hui levée, l'Agence publique s'appuiera sur une collaboration des services de l'État dans la Loire avec

le concours de Saint-Étienne Métropole. Un foncier qui ne sera pas forcément disponible sur le secteur de la Talaudière. La nouvelle maison d'arrêt représente un enjeu de 250 emplois publics directs ainsi que 200 emplois durant la durée du chantier selon la préfecture.

RESPECT ET COMPLIMENT

Casino prépare son avenir

La stratégie entamée il y a 2 ans par le groupe de distribution ligérien porte ses premiers fruits.

Depuis 14 ans, les clients de Casino s'étaient habitués à la voir sur fond rouge à côté du logo de l'enseigne de grande distribution stéphanoise. La petite fleur des champs qui avait été choisie pour symboliser « la qualité, la fraîcheur et la convivialité » disparaît donc au profit d'un logo entièrement rouge. Désormais les dirigeants de Casino souhaitent que les hypers Géant soient identifiés sans l'ombre d'un doute comme une grande surface qui propose des prix attractifs. « Les prix bas, c'est Géant Casino », proclame son slogan. « En gros c'est moins cher », s'affiche sur les facettes d'un poids de balance. Sans oublier sa politique de « prix ronds ». Cette communication accompagne une stratégie engagée depuis 2 ans après avoir fait le constat que les clients se détournent petit à petit de ses rayons. Une stratégie qui semble porter ses fruits : dans ses résultats du 1^{er} semestre 2015, Casino

enregistre des « ventes comparables de Géant en croissance de 2 % tirées par la progression du trafic (4 %) et des volumes (5 %). A l'autre extrémité de la gamme, les supérettes de proximité (Vival, Spar, supérettes Casino) voient leur chiffre d'affaire en forte progression : 5,4 % au 1^{er} trimestre 2015 et 7,5 % au 2nd tiré par une croissance du trafic et des volumes.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE CASINO

Sur le plan de sa responsabilité d'entreprise citoyenne et l'un des premiers employeurs privés de Rhône-Alpes, le groupe Casino a renouvelé fin juin le partenariat qui le lie à la Région. Une charte porte sur cinq compétences de la Région : la formation tout au long de la vie, l'alternance avec des recrutements de jeunes et l'emploi ; la promotion de la diversité (hommes-femmes) et l'égalité des chances ; la

logistique avec la réduction des émissions de CO2 des camions de livraison ; l'énergie, la rénovation des magasins devant permettre de limiter la facture énergétique, le recours à des panneaux photovoltaïques ; l'agriculture et le bio, en accentuant l'effort en faveur de fournisseurs locaux et la participation de Casino au Cluster Organics soutenu par la Région. Un mois plus tôt des

salariés avaient manifesté leur mécontentement à l'appel de la CGT. Ils protestaient contre la réduction des effectifs et réclamaient « des mesures fortes d'une politique salariale ambitieuse, (les salariés) n'ont eu droit qu'à 0,5 % d'augmentation pour toute récompense en 2015. Une aumône ! »

■ Mathieu Ozanam

Casino soutient les producteurs de lait du Forez

Repris par Eric Soubeyrand, Forez Fourme rebaptisé Entreprise laitière de Sauvain (ELS), connaissait des difficultés de trésorerie malgré un regain d'activité. Casino est entré début septembre au capital d'ELS. Un contrat de 7 ans a également été signé mi juillet avec les producteurs de lait afin de leur assurer une garantie sur les prix.

« DÉSORMAIS LES DIRIGEANTS DE CASINO SOUHAITENT QUE LES HYPERS GÉANT SOIENT IDENTIFIÉS SANS L'OMBRE D'UN DOUTE COMME UNE GRANDE SURFACE »



EN BREF

Les Sources du haut plateau

Après plusieurs mois de travaux, les Sources du haut plateau, spa nature et santé situé sur la commune de Saint-Bonnet-le-Froid ouvre enfin ses portes. Sa vue imprenable sur le Vivarais et la Vallée du Doux offre à ce lieu un cadre chaleureux et convivial particulier. Construit dans un esprit de chaleur et de bien être, il propose

à la clientèle locale et touristique de nombreuses prestations autour du bien être, du sport, de l'activité physique, de la nutrition et de la santé. Afin de répondre à chaque demande, les Sources du haut plateau ont adaptés des soins à la carte, un accès « Expérience aux sources » avec des forfaits journée ou séjours thématiques. L'espace

Forme de l'établissement a ouvert ses portes le 5 Septembre, il est pourvu de tapis de course, vélos, rameurs et de différents circuits training, pilate ou encore cuisse-abdos-fessiers. Quant à l'espace Massage il est ouvert depuis le 19 septembre dernier et propose un nouveau hammam ainsi que des bassins de relaxations intérieures

et extérieures, sauna aux herbes et sauna panoramique. Les Sources du haut plateau vous accueillent tous les jours de 10h à 20h pour vous faire vivre une expérience de bien être où nature, relaxation et découverte sensorielle sont les maîtres mots. Plus d'informations sur www.spa-hautplateau.com

PUB

LAPETITE CHAÎNE QUI MONTE

TL7 à Maturité !

Énorme succès pour la soirée inaugurale des nouveaux locaux de TL7 qui était l'occasion pour Yves Faure PDG et toute son équipe de fêter leurs 21 ans d'activité. Retrouver l'émission sur : <http://www.tl7.fr/inauguration-et-21-ans-tl7-5026.html>

Ce média de proximité a su démontrer ses capacités de production durant la soirée ponctuée de films et de clips vidéo.

De même concernant ses capacités d'organisateur évènementiel qui s'est déroulé dans un esprit familiale et dont la réussite est

confirmée. Ce rendez vous de nombreux acteurs économiques, politiques, culturels, associatifs aura marqué les esprits. Pour

cette rentrée 2015, la magie du média télévision a donc encore été démontré dans un grand moment de convivialité.



siel
service public d'énergies, des réseaux
et du Très Haut Débit de la Loire

Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire

NOUVELLE ADRESSE

SIEL - 4 av. Albert Raimond 42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex
Tél. 04 77 43 89 00 - Fax. 04 77 43 89 13 - E-mail : siel@siel42.fr

www.siel42.fr

AA 2014 - SIEL

ÇA CARBURE

Marché de l'automobile dans la Loire : l'embellie en 2015

Après une période difficile, les immatriculations de véhicules neufs sont en hausse depuis le début de l'année.

+25,39%. C'est l'augmentation des voitures (hors véhicules utilitaires) enregistrées à la Préfecture de la Loire, en août 2015, par rapport au même mois l'an passé. La Loire se situe ainsi bien au dessus du national, qui affiche une hausse de +9,94%. Un chiffre très positif, qui traduit « l'amélioration du moral des acheteurs », selon Jean-Marie Houbre, le secrétaire général du CNPA (Conseil national des professions de l'automobile) Loire. « Ce résultat encourageant est probablement dû à des ventes, qui avaient été repoussées par les consommateurs les années précédentes, et qui ont été réalisées au premier semestre 2015 », mais aussi à « une offre produit qui séduit, des opérations de promotion, des offres de financement satisfaisantes, la montée en gamme des clients (NDLR : la marque Lexus,

positionnée haut de gamme, enregistre une flambée de 33,33% en ce mois d'août), ou encore le renouvellement naturel des véhicules ». De janvier à août 2015, les voitures immatriculées dans la Loire ont augmenté de 4,33%, par rapport à la même période en 2014. Cela représente 11 609 véhicules, contre 11 127 l'an passé. Ce taux place la Loire cette fois-ci légèrement en dessous de l'ensemble du pays, qui enregistre une hausse de 5,94% d'immatriculations de véhicules, sur les mêmes mois.

LE SUCCÈS DES 4X4 URBAIN

« Cela signifie que le redémarrage du marché automobile ligérien se confirme, ce qui est une très bonne nouvelle », note Jean-Marie Houbre. De janvier à juillet, ce taux est de +2,89%. Sur l'année 2014, le nombre de véhicules immatriculés dans la Loire était à peu près stable par rapport à 2013 : de 17 251 il est passé à 17 212 en 2014. Concernant les types de modèles plébiscités par les Ligériens, on note une certaine montée en gamme dans le choix des véhicules. « Les voitures qui fonctionnent le plus dans le département sont les SUV, des véhicules de type les véhicules de type 4x4 urbain ». Ces derniers ont souvent

Stations service : la peau de chagrin

En 1985, la France comptait pas moins de 36 000 stations-services traditionnelles. Cette année, elle n'est compte plus que 6 000, avec 5 500 stations rattachées aux grandes surfaces soit un total de 11 500 stations. Cela signifie qu'en 30 ans, c'est plus de 2/3 de nos distributeurs de carburant qui ont fermés leurs portes. Les stations de grandes surfaces représentent quand à elle 64% du marché, une dure réalité pour les stations traditionnelles qui ont du se diversifier pour ne pas mettre la clé sous la porte. Quant aux automobiles circulants avec de nouvelles énergies « propres » (électricité, hydrogène...) elles sont encore bien loin de représenter une nouvelles source de revenue acceptable. En effet, les stations devraient pouvoir proposer un accès aux bornes rapide mais les plus performantes pour l'instant mettent 20 minutes à effectuer une recharge complète. Le problème ne s'arrête pas là puisque c'est également un investissement important que la plupart d'entre eux ne peuvent pas effectuer. Pour obtenir de l'aide, les professionnels doivent maintenant contacter le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). C'est de cet organisme qu'ils pourront obtenir des aides financières pour se diversifier ou faire une remise aux normes de leurs installations.

un positionnement prix assez élevé. Les marques plébiscitées par les habitants de la Loire sont françaises. En première position, on trouve Peugeot (2 136 voitures), puis vient en seconde position Renault (2 091 véhicules) et enfin Citroën (1 463 modèles). Les voitures low cost, qui avaient fait une belle percée au printemps dernier, semblent moins séduire les automobilistes ligériens : 848 véhicules Dacia ont été immatriculés de janvier à août 2015, soit une érosion de 12,12% par rapport à la même période

en 2014. Du côté des véhicules utilitaires (de moins de 3,5 T), on note une hausse de 2,74% des enregistrements à la Préfecture, depuis le début de l'année. Quid de la suite, à savoir l'automne et la fin de l'année 2015 ? Jean-Marie Houbre se montre optimiste, mais préfère rester prudent : « si nous enregistrons une hausse des immatriculations située en 4 et 5 %, ce serait très bien [...] je suis confiant ».

**LES MARQUES
PLÉBISCITÉES PAR
LES HABITANTS
DE LA LOIRE SONT
FRANÇAISES.**

JE NE VOUS JETTE PAS LA PIERRE

L'emploi ou le cadre de vie : quand il faut choisir

« Not in my back yard », autrement dit : « Pas dans mon arrière-cour ». Ce phénomène baptisé NIMBY tend à se répandre depuis plusieurs années. Entre intérêt général et intérêts particuliers.

Il mobilise des militants contre un projet d'aménagement dont ils estiment qu'il nuira à leur cadre de vie. Il peut s'agir de routes, de voies de chemins de fer ou d'installation ou d'extension d'entreprises. Si les motivations écologiques sont souvent mises en avant par les opposants, les élus ou les représentants de l'Etat peuvent pour leur part soutenir les projets incriminés en affirmant qu'ils défendent l'intérêt général. Tandis que les adversaires défendent leurs intérêts particuliers. Des notions sujettes à débat comme dans le cas du projet de Center Parcs de Roybon en Isère. Des militants écologistes se sont installés sur cette « zone à défendre », selon leur vocable, et ont engagé une bataille juridique devant le tribunal administratif de Grenoble qui leur a été favorable.

« IL MOBILISE DES MILITANTS CONTRE UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DONT ILS ESTIMENT QU'IL NUIRA À LEUR CADRE DE VIE. »

Le monde économique et les élus mettent eux en avant les 500 emplois que représenteraient le chantier, puis le parc une fois mis en service.

Dans la Loire le projet d'extension du géant chimiste SNF à Andrézieux-Bouthéon n'a pas suscité des occupations, mais une pétition d'une association de riverains de La Fouillouse, soutenue par la Frapna. Elles voulaient manifester leur inquiétude face à la volonté de doubler la production de ce site classé Seveso, le seul du département. Peine perdue, le conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) a rendu en février 2015 un avis favorable, suivi par la préfecture qui a donné son autorisation à cette extension.

QUEL AVENIR POUR LA CARRIÈRE ?

A Saint-Julien-Molin-Molette les habitants s'élèvent contre la volonté de la société Delmonico-Dorel de prolonger la durée d'exploitation de la carrière de granulats implantée sur la commune et d'étendre son exploitation. Le tonnage visée par l'entreprise serait de 500 000 tonnes par an, contre 150 000 actuellement. Le collectif qui s'est créé dénonce les nuisances : de la

poussière, des déflagrations des tirs de mine et de « la circulation de centaines de camions chaque jour, sur un réseau routier local évidemment inadapté ». Le maire Jean-Louis Barriot ne se montre guère disert : « nous n'avons reçu qu'un courrier de l'entreprise en septembre 2014, il y a donc un an. Et depuis rien. Tant que nous n'avons pas de dossier, nous ne pouvons pas nous prononcer. » La Commission de suivi de site de la carrière qui doit être convoquée chaque année par la préfecture de la Loire ne s'est pas encore réunie en 2015.

Quant aux emplois que pourraient représenter l'extension du site, le maire se montre là encore peu convaincu : « plus de la moitié des actifs viennent

de l'extérieur de la commune et autant va travailler au-delà. Vous savez le nombre d'emplois peut effectivement être une donnée importante, surtout en cette période, mais cela n'a pas empêché la fermeture de l'usine d'amiante d'Andancette. » L'unité de production Evritube Pont-à-Mousson distante de 25 km du Pilat avait été fermée en 1996 suite à la réglementation sur l'amiante. 77 personnes y travaillaient alors.

■ Mathieu Ozanam

L'ACTUALITÉ EN BREF DES AIDES À L'ENTREPRISE

EXONÉRATION FISCALES EN ZFU

La loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 a prorogé, tout en le modifiant, le mécanisme d'exonération fiscale partielle sur les bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés et résultant de la création ou de l'exercice d'activités dans les zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (article 44 octies A du Code général des impôts).

Le plafond du bénéfice exonéré est désormais fixé à 50.000 € par période de douze mois. Le bénéfice de l'exonération reste soumis à un certain nombre de conditions notamment liées à la taille de l'entreprise, à la nature de l'activité exercée. S'agissant en particulier des activités créées ou implantées à compter du 1^{er} janvier 2015, le bénéfice du mécanisme est subordonné à la condition d'une

certaine pérennité des emplois bénéficiant à la population résidant dans la ZFU ou dans un quartier prioritaire.

AIDE "TPE JEUNES APPRENTIS"

Les entreprises de moins de 11 salariés peuvent désormais bénéficier d'une aide pour le recrutement, à compter du 1^{er} juin 2015, d'apprentis mineurs. Les conditions d'octroi de cette aide, pouvant atteindre 4.400 €, ont été précisées par un décret n° 2015-773 du 29 juin 2015.

AIDE "TPE – PREMIÈRE EMBAUCHE"

Il a également été instauré une aide à la première embauche au bénéfice des très petites entreprises (hors particuliers employeurs), pour la création d'un premier emploi salarié en CDI ou en CDD de plus de 12 mois, pour les contrats prenant effet

avant le 8 juin 2016. Un décret n° 2015-806 du 3 juillet 2015 est venu fixer les conditions d'octroi de cette aide pouvant atteindre 4 000 €.

LOI MACRON ET LES TPE-PME

La loi dite MACRON a été promulguée cet été (loi n° 2015-990 du 6 août 2015) et sera progressivement mise en œuvre d'ici la fin de l'année.

On ne pourra ici que citer certains des dispositifs résultant de cette loi, et qui bénéficieront notamment aux TPE-PME, tels que l'abaissement du forfait social pour les TPE/PME visant à inciter à l'épargne salariale, la possibilité temporaire de suramortissement de l'investissement, ou encore la faculté de réaliser des prêts interentreprises par dérogation au monopole détenu par le secteur bancaire.

Cabinet REFLEX DROIT PUBLIC
Stéphane BONICATTO
Avocat au Barreau
de Saint-Etienne
avocats@reflex-droitpublic.com

L'ESSOR
Offiches

Les textes cités sont accessibles aux rubriques "Les codes en vigueur" et "Les autres textes législatifs et réglementaires" du site www.legifrance.gouv.fr



VOTRE ACCÈS À L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET LÉGALE SUR LES ENTREPRISES



- IMMATRICULATIONS & FORMALITÉS AU RCS
- EXTRAITS KBIS
- INFORMATIONS LÉGALES
- DÉPÔTS DES COMPTES ANNUELS



Le CFA du BTP de la Loire se refait une beauté à Saint-Etienne

Il a fêté cette année ses 50 ans. A partir de 2016, une première tranche de travaux devrait débuter pour une durée d'un an. Un nouveau bâtiment-passerelle de 1 300 m² sera créé. Il permettra de relier la partie haute et la partie basse du site de la rue de l'apprentissage à Saint-Etienne et de rassembler les filières travaux publics et maçonnerie. Le coût de cette première phase est de 3,2 millions d'euros, financé par le Conseil régional et le CCCA BTP, l'organisme qui gère les

103 CFA du bâtiment français. Une seconde étape, non actée pour l'instant, comprendrait la rénovation de la quasi-totalité des ateliers, de l'ensemble des chambres de l'internat, la création d'espaces de vie pour les apprentis et la reprise des vestiaires du gymnase. Ce chantier durerait 3 ans, pour un coût de près de 5,3 millions d'euros. D'ici 2018, la réhabilitation du CFA devrait être achevée.

Edwige Besset



Favoriser la création d'entreprise pour les talents issus des quartiers

Un nouveau dispositif a vu le jour cet été à Saint-Etienne. Il s'agit d'un guichet unique pour les créateurs ou repreneurs d'entreprises. Son nom : la Fabrique à entreprendre. Porté par la MIFE, il comprend aussi des relais à Montreynaud, au Chambon-Feugerolles, à Rive-de-Gier et Saint-Chamond. L'objectif est de simplifier les démarches administratives à la fois pour créer une société et pour bénéficier d'aides financières. 300 dossiers devraient être accompagnés la première année. Pas de condition d'âge ou de diplôme sont nécessaires pour bénéficier de cette aide individualisée, mais une priorité est donnée aux personnes issues des quartiers politiques de la ville.

Edwige Besset



Secrétaire de Mairie

Mal connu de bon nombre d'entre nous, le/la secrétaire de Mairie est pourtant indispensable au bon fonctionnement du service public local de beaucoup de petites et moyennes communes de la Loire. Ce métier demande à celui qui l'exerce d'être capable s'adapter et de prendre des initiatives régulièrement. En effet, il est un appui technique, juridique et administratif pour les élus et plus particulièrement pour le Maire. C'est lui qui, sous la direction des élus, met en œuvre les politiques de l'équipe municipale.

Concernant le travail en relation avec le Maire, une partie importante concerne la comptabilité et le budget de la Mairie en question. Il est donc primordial d'avoir des compétences en comptabilité ainsi qu'en gestion car les règles budgétaires et les Codes du Marché Public sont souvent variables. La rédaction est également une part importante puisqu'il faut préparer et rédiger les délibérations du conseil municipal, les arrêtés municipaux et les actes d'état civil. Se lie à cela des connaissances dans le domaine juridique avec le Code Général des Collectivités Territoriales et toutes les informations relatives à l'électorat.

Enfin, le secrétaire de Maire a un rôle d'accueil et d'écoute ; C'est donc en réalité un véritable lien entre les élus, l'équipe municipale et les habitants. C'est pourquoi le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Loire organise régulièrement des formations afin de mettre leurs connaissances à jour. Plus d'infos sur cdg42.fr.

CNAM

Le CNAM et la CCI de Saint-Étienne Montbrison s'engagent aujourd'hui sur un nouveau parcours de formation dédié aux étudiants et aux entreprises de la Loire. La mise en place de ce parcours répond à 3 enjeux majeurs de notre département :

- Garder sur le territoire les étudiants se destinant aux fonctions de commerce et de marketing.
- Apporter des solutions aux problématiques de recrutement des commerciaux et de cadres commerciaux dans les entreprises ligériennes.
- Apporter une solution de formation permettant la valorisation des salariés des entreprises souhaitant évoluer dans leur carrière professionnelle suite à l'obtention de ce diplôme.

Ce nouveau parcours ira de bac +3 à bac +5 avec des cours dispensés par la CCI ainsi que le CNAM, permettant aux élèves d'obtenir des diplômes complets et reconnus par le Ministère de l'enseignement supérieur.

Le parcours complet de formation initial ouvre ses portes cette année. Quant au programme de formation continue, il ouvrira en mars 2016.



LES RÉSEAUX RÉSEAUTENT

Les nouvelles des Clusters

ACCTIFS

A l'occasion de la dernière Assemblée Générale du club d'entreprise Acctifs, 120 membres se sont réunis afin de dresser un bilan de l'année précédente et d'évoquer les perspectives du club de la plaine du Forez. Durant cette assemblée générale, un tour d'horizon sur les différentes structures qui composent le club : il n'existe pas de profil particulier, les adhérents peuvent être des filiales de grands groupes comme des entreprises unipersonnelles. Elles appartiennent à des domaines variés tel que l'industrie, le service ou encore le BTP. Au total, c'est plus de 7000 salariés ayant pour seul point commun de se situer sur le même territoire Forez Sud.

L'objectif du club est que chaque entreprise puisse partager son expérience, ses compétences et ses connaissances. En effet, quel que soit la taille de l'entreprise, les problématiques rencontrées sont parfois les mêmes, ce qui permet d'échanger sur les expériences de chacun. Pour ce faire, une cinquantaine d'événements est organisée chaque année autour de sujets plus ou moins pointus. Ces rencontres sont centrées sur des valeurs de partage, c'est le but premier de ce club explique le président Denis Destampes.

L'INSTANT NUMÉRIQUE

Suite au succès de la première édition du salon L'Instant Numérique, Roannais Agglomération, la CCI Roanne, Numélink et les partenaires

ont décidés de poursuivre l'aventure. C'est cette année le 17 Septembre que c'est déroulé se rassemblement et c'est plus de 70 professionnels de la filière numérique qui se sont déplacés. L'objectif de cette événement étant avant tout de mettre en avant la filière numérique Ligérienne. C'est un objectif rempli, plus de 900 professionnels se sont ainsi retrouvés autour des stands du salon. Différents ateliers thématiques étaient proposés afin d'échanger autour des nouvelles technologies notamment. La journée s'est conclue par une conférence de Jean-Pierre Corniou, DG adjoint de Sia Parteners et ex-directeur des systèmes d'information de Renault sur le thème de la « Révolution Numérique ».

Des démonstrations innovantes : des objets connectés (Cap'Tronic, Commissariat à l'énergie Atomique), réalité virtuelle et augmentée (Nexter system, ENISE), prises de vue via drones (Altus focus), conception et impression 3D (Espace Numérique), démonstrateur du CREDO – infrastructures Très Haut Débit et usages de type e-santé, domotique et optimisation de réseaux...

CLEO

Le club d'entreprise de l'Ondaine a récemment élu un nouveau bureau ainsi que son président. Celui-ci n'est pas si nouveau que ça puisqu'il s'agit de Laurent Lherbret qui vient de rempiler pour un nouveau mandat, avec la perspective de développer

les nouveaux axes de travail du club. Pour son deuxième mandat à la tête du club d'entreprises de l'Ondaine, il compte bien développer les nouveaux axes de travail décidés en 2014 « L'ossature du club, ce sont les domaines d'actions spécifiques autour desquels nous travaillons (mutualiser les moyens, former et informer, créer du lien et optimiser les partenariats). L'idée est de garder cette ossature tout en impliquant de plus en plus les adhérents, avec l'objectif de coller au plus près de leurs besoins ». Pour impliquer chaque adhérent, le club a décidé de les inclure directement dans les projets. Afin de formaliser cette idée, des questionnaires ont été édités et distribués autour du thème du numérique. Les adhérents émettent ainsi eux-mêmes les projets qui pourront être pilotés par l'un d'entre eux et menés à bien en s'appuyant sur une expertise en externe ou en interne. Finalement, le mot d'ordre de CLEO pour l'année 2015 est de favoriser les temps d'échange pour voir émerger des projets et des actions portées par les adhérents.



EN BREF

LVMH – ADEL42

A l'occasion de son assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 2 juillet dernier à la Halle Vacheresse à Roanne, l'Agence de Développement Economique de la Loire avait choisi de mettre en avant le luxe, filière d'avenir pour le territoire et sur laquelle elle a décidé de miser.

Deux personnalités de choix ont eu l'occasion de s'exprimer sur leur vision des savoir-faire ligériens en matière de luxe : Pierre Troisgros, de la maison gastronomique éponyme et Marc-Antoine Jamet, secrétaire général du groupe LVMH (Ce groupe rassemble plus de

120 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 30,6 milliards d'euros annuel). Ce dernier en a profité pour rappeler la stratégie industrielle du géant français du luxe : « s'implanter dans les départements français capables de répondre à des besoins très précis et très haut-de-gamme ».

Notre département de la Loire en fait partie, LVMH y compte ainsi 3 sous-traitants : Les tanneries Fortier-Beaulieu à Roanne, Pacau Couture à la Pacaudière et Sofama à Feurs.

ACTIVEZ-VOUS

Activ radio valorise les produits de la Loire avec sa box matinale

La radio stéphanoise lance un coffret cadeau 100 % local à gagner chaque matin.

À l'occasion de la rentrée, Activ radio débarque avec son lot de nouveautés. Fidèle à son ancrage ligérien, la radio stéphanoise lance une « box de la matinale » 100 % locale. Il s'agit d'un coffret cadeau composé de surprises fournies par des partenaires du territoire : mug, mini radio et plateau de chez Cadeau Maestro (Saint-Etienne), jus de fruits de l'atelier Patrick Font (Saint-Romain-en-Jarez) et pâte à tartiner de Charles Chocolartisan (Civens).

Une box sera mise en jeu chaque matin, du lundi au vendredi, dans le cadre d'un quizz au

cours duquel s'affronteront deux auditeurs. Le gagnant recevra directement la box à son domicile. Pour l'occasion, Activ radio a créé une marque « Box de la matinale » avec une identité graphique dédiée. « C'est peut-être quelque chose que l'on proposera dans quelques mois à la vente en ligne », anticipe Stéphane Rovera, responsable du développement et de la communication d'Activ radio.

Toujours au rayon des nouveautés, Activ annonce en cette rentrée le retour des flashes info de l'après-midi (à 13 heures, 14 heures et 15 heures) et étoffe



ACTIV RADIO REVENDIQUE UN FORT ANCRAGE LOCAL

son rendez-vous d'information de 20 heures. « Nous sommes la seule radio locale dans la Loire

à donner de l'info de 6 heures à 20 heures », souligne le rédacteur en chef, Jérôme Jarry.

SURTITRE

Une rentrée à la Foire



M. WAUQUIEZ, MME LILIO, M. PERDRIAU, M. ALEXANDRE BOMPARD ET M ANDRÉ LUQUET



MRS CINIERI ET PERDRIAU, MONSIEUR LE PRÉFET SUDRY, MISS LOIRE, ROLAND ROMEYER, ET ANDRÉ MOUNIER LORS DE LA VISITE UNAUGURALE DE LA FOIRE DE SAINT-ETIENNE

LE CORTÈGE

GENDARMERIE

Quand vos voisins veillent sur votre maison

« Voisins vigilants » est un dispositif de participation citoyenne mise en place en France en 2006. Les habitants d'un quartier s'impliquent afin de participer à la lutte contre la délinquance de proximité, plus particulièrement les cambriolages. Déjà vingt-deux communes ont adhéré à ce dispositif dont Andrézieux-Bouthéon, Feurs ou Montrond-les-Bains. Douze autres devraient rejoindre les rangs cet automne parmi lesquelles Montbrison ou Champdieu. En 2014, une baisse de 8% des cambriolages de résidences principales par rapport à 2013 a été enregistrée par le groupement de gendarmerie de la Loire.

« C'est un outil particulièrement adapté et développé aux communes pavillonnaires ou péri-

urbaines à forte concentration de résidences principales, où une partie des habitants est présente en journée. Il se développe également très bien dans les communes rurales, celles-ci devenant souvent résidentielles », explique le chef d'escadron Charles Bouniot, officier adjoint au commandement du groupement de gendarmerie de la Loire. Ce dispositif vise à organiser la remontée vers la gendarmerie des informations utiles à la prévention ou à l'enquête sur des faits délictueux (cambriolages, démarchages suspects, incivilités...). « Dans chaque quartier, un ou plusieurs référents volontaires recueillent les observations des habitants et les transmettent ensuite aux forces de l'ordre. » Pour ce faire, un protocole est signé entre le maire, le préfet, le procureur de la



**SIGNATURE À NERVIEUX 30 JUIN 2015
D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION CITOYENNE**

république et le commandant de groupement de la gendarmerie départementale. « Il ne s'agit en aucun cas de se substituer

à l'action des services de gendarmerie. La mise en place de rondes ou de patrouilles est également proscrite. »

PREMIER EMPLOYEUR DE LA LOIRE

Près de 18 000 ligériens travaillent pour l'Etat

Le personnel employé par l'Etat dans la Loire représente 17 792 agents civils et militaires. A cela s'ajoutent le personnel des établissements de santé ainsi que le personnel des sociétés et établissements publics comme la SNCF, la Poste ou encore ERDF.

L'Etat français s'avère donc être le premier employeur de la Loire, « et représente de l'ordre d'un milliard d'euros de masse salariale, hors pension, injectés directement dans l'économie départementale » rappelle le représentant de l'Etat dans le département, le préfet Fabien Sudry. Ils sont 8700 à travailler pour l'Education Nationale pour le 1er et 2nd degré. Le deuxième groupe en nombre est constitué

par les effectifs du ministère de l'intérieur avec l'administration territoriale, la police nationale et la gendarmerie nationale. Outre les secteurs prioritaires de la justice, de l'éducation et de la sécurité, les services départementaux ont connu une baisse des effectifs, c'est le cas pour les services préfectoraux, les trois directions départementales interministérielles et la direction départementale des finances publiques, qui depuis 4 ans ont perdu 226 postes, soit 13 % des effectifs.



Évolution des indicateurs d'activité de l'artisanat

Comme annoncé lors de la dernière note de conjoncture, les artisans ligériens connaissent un fléchissement de l'activité au cours de ce trimestre, avec un impact sur la trésorerie et l'emploi. Cependant les entreprises perçoivent des signes de reprises ; d'après leurs prévisions sur le prochain trimestre, les indicateurs devraient rebondir, sauf pour l'emploi. En effet, les entreprises n'envisagent pas d'embaucher, même en cas de reprise d'activité.

Les chiffres clés issus du répertoire des métiers :

• L'artisanat Ligérien recense 13 848 entreprises au 1^{er} janvier 2015

- Secteur alimentaire : 1 512

- Secteur de la fabrication : 2 393

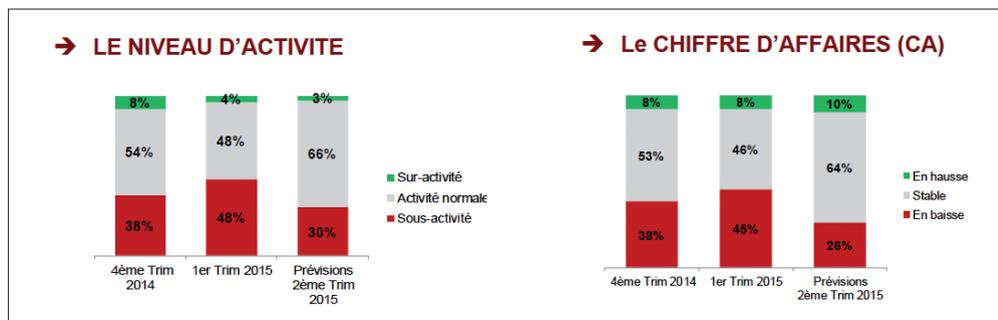
- Secteur du bâtiment : 5 789

- Secteur des services : 4 112

- Secteur non défini : 43

• 462 immatriculations au 1er trimestre 2015 dont 250 autos-entrepreneurs inscrits au Répertoire des Métiers.

• 354 Radiations au Répertoire des Métiers au 1^{er} trimestre 2015 dont 112 auto-entrepreneurs inscrits au Répertoire des Métiers.



Inauguration élevage Marcoux

Le 23 mai 2015, tous les acteurs et partenaires (Fédération des chasseurs, Chambre d'agriculture, Association des piégeurs, Groupement avicole...) étaient réunis à Marcoux pour inaugurer un bâtiment conçu pour l'élevage de faisandeaux sous les poules. L'établissement accueillera une race particulière : la Batam de Pékin dont le potentiel de couvaison est important. L'objectif est d'obtenir un certain nombre de ces poules qui permettra à terme de produire annuellement 240 oiseaux. L'Association Communale de Chasse Agréée va plus loin et fait preuve d'une réelle ouverture tant au niveau environnemental que d'un point de vue social. En effet, des recherches ont été effectuées et ont permis de recenser l'ensemble des mares de la Commune, qui pourront faire, avec l'appui du Conseil Département, l'objet d'un projet d'aménagement favorable à la faune aquatique.



Dans ce même esprit, l'ACCA c'est ouvert au public avec l'opération « Un Dimanche à la chasse » en accueillant des non-chasseurs et une brocante a été organisée à Marcoux afin de d'apporter une cohésion au sein du village. Ce projet a demandé un nombre d'heures de bénévolat considérable et un budget de 12 000€ réparti sur 3 ans. Bien que la Fédération des Chasseurs de la Loire attende de pouvoir évaluer les retombées de ce nouveau modèle, il est probable de le voir devenir le modèle préconisé par la Fédération dans le futur et dans d'autres départements.

Collectivités

BRUNEL
SYNERGIE
À l'écoute de vos projets

Professionnels



- Maçonnerie
- Génie Civil
- Montage d'opérations immobilières

- Conception de stations d'épuration
- Installation des équipements
- Exploitation
- Maintenance de stations d'épuration

- Bilan de pollution
- Prélèvements d'eaux usées
- Auto-contrôle

www.brunel-batiment.fr - 04 77 58 04 88 – 42600 Montbrison

Locavore

"Loirvivre" ou le « protectionnisme Ligérien » : consommons local, plutôt que d'acheter ailleurs faisons travailler nos entreprises ! Le saviez-vous ?



Valgrine

La maison Française ValGrine, labellisée EPV*, crée des putters de golf sur mesure. Dans le monde du golf, le putter a une importance capitale, il est primordial que le club soit parfaitement adapté à la morphologie, à la taille, la masse musculaire et le swing du golfeur. ValGrine propose

ainsi de le créer avec vous le putter qui vous correspond. Avec de nombreux coach ainsi que des joueurs professionnels, la marque a développé ses putters de sorte à ce que le poids soit mis en tête pour un swing plus naturel, plus relâché et régulier. Cette technologie brevetée permet de gérer avec précision la masse ainsi que la position du centre de gravité. La maison ValGrine vous permet également de personnaliser votre club en choisissant votre peausserie, les couleurs, les finitions, les gravures, matières et symboles. Les gammes « sport » et « prestige » vous permettrons de répondre à toutes vos envies.

• Entreprise du Patrimoine Vivant, ce Label d'excellence est délivré par le gouvernement Français.

Pour plus de renseignements : contact@valgrine.fr

9, rue Thimonnier - 42100 Saint-Étienne

04 77 47 95 13

Franck Deville Macarons



En 2007, le Chef Stéphanois Franck Deville crée son entreprise. La société se tourne vers l'élaboration de produits cocktails de tradition artisanale issue directement du patrimoine gastronomique Français. Ce laboratoire d'idée va vite se faire connaître et acquérir une réputation à la hauteur de ses propositions. Entre mini-macarons salés ou sucrés et mini choux, difficile de choisir. En plus de ça, Franck Deville propose des macarons aux couleurs des enseignes avec leur propre logo sur les coques. De même pour les particuliers qui peuvent demander à réaliser un mot,

prénom ou dessin toujours sur les coques. Alors entre un petit chou à la tomate, pignons de pin et basilic haché ou un macaron à la crème au beurre allégée, crème anglaise aux essences de violettes, notre cœur balance...

Pour tous vos événements, professionnels ou personnels, Franck Deville vous apporte du goût et de l'originalité, pour régaler vos collègues ou votre entourage. Rendez-vous sur son site :

<http://www.franckdeville.fr/>



Planforet Menuiserie

Implantée à Saint-Étienne, l'entreprise familiale Planforet, fondée en 1936, est spécialisée en travaux de menuiserie.

Spécialiste des travaux hors normes, Planforet est en mesure de répondre à toutes les demandes et bénéficie d'un savoir faire lui permettant d'utiliser toutes sortes de matériaux : bois, PVC, Aluminium, verre, stratifié, métal et laque. Le mélange des envies de chacun peut ainsi être créé sur mesure par les menuisiers experts. De la menuiserie traditionnelle (fenêtres, portes, bibliothèques...) à l'agencement sur mesure de magasins (banques d'accueil, vitrines, rangements d'archives...), Planforet réalise une pluralité de meubles et accessoires.

De plus, Planforet située à Saint-Étienne se déplace et pourra répondre à vos demandes jusqu'à 45 kilomètres autour de la ville, à Annonay, Montbrison, Feurs...

Pour plus d'informations : menuiserie-planforet.fr

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique : remipupier@e-mission.fr



LEF Chemise

C'est une histoire partie d'un simple constat : les Français aiment porter des chemises ! Mais la plupart du temps il est difficile de trouver dans les gammes existantes des modèles qui soient parfaitement ajuster à notre taille et notre morphologie. Les

manches sont généralement trop courtes, trop longues, la longueur du dos ou la largeur des épaules est mal adaptés. Le but était donc de créer une nouvelle marque pour les hommes et les femmes qui corrige ces faiblesses.

Second constat, beaucoup de chemises et de tee-shirts sur le marché, ont des drapeaux de pays anglo-saxons, nordiques... Mais jamais de drapeau Français, alors après tout pourquoi pas ?

De cette réflexion est né LEF « Liber Égalité Fraternité », des chemises imaginées, fabriquées en France, avec le drapeau Français et sur mesure. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, rendez-vous sur le site chemises-lef.fr ou directement en boutique rue des Martyres de Vingré à Saint-Étienne.

Weiss Chocolats

« Caramélisez la rentrée avec les Chocolats Weiss »

Depuis plus d'un siècle, la Maison Weiss s'est imposée comme un intervenant de haute qualité et un allié de choix pour les professionnels et les amateurs de chocolat du monde entier. Pour la rentrée, Weiss vous propose une nouvelle gamme de produits caramélisés, aux doux parfums d'enfance et de vacances :

Caramel au sel de Guérande.

Mon caramel à tartiner : une pâte à tartiner onctueuse relevée par une pointe de sel de Guérande.
PVC : 8,90 € les 250 gr



Tablette Chocolat au lait Caramelate Fleur de sel de Guérande : Tendres et fondants, les caramels mous associés à un chocolat au lait et réveillé par un soupçon de fleur de sel.
PVC : 4,40 € les 100 gr



Tablette chocolat Chouchou lait : une tablette de chocolat au lait avec de délicieux éclats de chouchoux, des amandes et des noisettes caramélisées au sel de Guérande.
PVC : 4,40 € les 100 gr



Carrosserie Carrot

Depuis plus d'un siècle, l'entreprise Carrot nous ouvre les portes d'un univers professionnel enthousiaste et efficace. Ayant su évoluer au fil du temps, c'est aujourd'hui une structure capable d'intervenir sur de nombreux

domaines : Réparations, peinture, vitrage, nettoyage et même tuning ou covering.

Mais il y a une méthode particulièrement performante et intéressante qui devrait être connue de tous : Interprotec. Ce procédé traite la peinture de tout type de véhicule en créant une couche isolante qui modifie l'aspect de la laque. En effet, la modification de ses caractéristiques originelles créent un revêtement de nano particules céramique quartz extrêmement dur. Le traitement final donne une brillance exceptionnelle à la peinture qui résiste alors aux micro-rayures.

Alors n'hésitez pas, pour plus d'informations contactez Carrot au 04 77 93 93 93 ou rendez vous directement en magasin, rue Gustave Delory à Saint-Étienne.

PUB

CA BOUGE À LA CGPME !

Près de 100 nouveaux adhérents ont rejoint le réseau des patrons de PME de la Loire depuis le début de l'année ! La diversité des membres de la CGPME Loire, leurs profils, leurs parcours, leurs activités, créent la richesse de son réseau.



DES SERVICES AU PLUS PROCHE DES ADHÉRENTS : TEAM#PME

Dans une PME, le chef d'entreprise est soumis à de nombreuses problématiques. C'est vers lui ou elle que se tournent toute question, décision ou revendication et sa fonction l'oblige constamment à choisir, évaluer et prendre des risques.

Etant donné ses responsabilités, peu s'interrogent sur la solitude du chef d'entreprise. Et pourtant !

Difficile de savoir vers qui se tourner, sans que sa réputation ou son leadership en prenne un coup... C'est la raison de la création du Team #PME : les chefs d'entreprise y partagent leurs expériences, entre pairs, sans complexe et sans jugement.

Le Team #PME est un groupe ponctuel d'aide à la décision. Il est composé d'un initiateur et de 4 à

5 contributeurs. Les contributeurs sont les chefs d'entreprise qui souhaitent s'impliquer dans Team #PME pour partager leur expérience, croiser des avis, proposer des conseils... Les chefs d'entreprise qui souhaitent évaluer une situation propre à leur entreprise et nécessitant une prise de décision, initient un Team #PME.

Pour les chefs d'entreprise, PME signifie aussi « Partager Mes Expériences » !

LES RENDEZ-VOUS SONT PRIS JUSQU'À L'ÉTÉ POUR LE PÔLE FEMMES

Favoriser les rencontres pour créer du lien et générer du business, valoriser et soutenir les adhérentes de la CGPME 42 dans le développement de leur entreprise sont les missions



principales confiées au Pôle Femmes.

Sous forme de déjeuner où convivialité et décontraction sont de mise, les échanges informels ont lieu dans un cadre formel !

Misant sur les vertus d'un projet collectif, chaque adhérente est actrice selon ses envies et ses disponibilités, la logistique est assurée par la CGPME. Pour rejoindre le Pôle Femmes, il suffit d'adhérer à la CGPME !

UN OUTIL GRATUIT, INDISPENSABLE POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE

Difficultés à l'approche ? Le Fond Régional d'Action d'Urgence apporte un regard professionnel extérieur pour mener une véritable réflexion stratégique sur une entreprise. Il consiste à faire intervenir un expert, en toute confidentialité, pour une



mission d'appui-conseil dans le but d'anticiper ou d'affronter les difficultés économiques, financières ou sociales liées à la conjoncture économique. Cette aide est entièrement gratuite pour les PME puisqu'elle est prise en charge à 100% par la Région Rhône-Alpes.

Mis en place dans les 72h suivant la demande, le FRAU permet de réaliser un diagnostic et d'élaborer un plan d'action comportant des solutions opérationnelles de rebond.

Pour rejoindre le réseau CGPME :
info@cgpme42.org –
 04 77 32 02 01

FEMMES ÉLUES

SANTÉ PUBLIQUE

Femmes Élués de la Loire, nous ne pouvons rester insensibles aux questions de santé publique. Aujourd'hui, la prévention et le dépistage sont porteurs d'espoirs car ils contribuent à l'amélioration de la durée et de la qualité de la vie et, corollairement, à la réduction des budgets alloués aux soins ; ils sont une priorité dans la lutte contre les inégalités sociales de santé. Mais il convient de développer une prévention, un dépistage à l'efficacité prouvée malgré les obstacles à leur mise en œuvre.

LE DEPISTAGE, UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE !

Le dépistage d'un cancer vise à détecter des anomalies à un stade précoce, chez des personnes qui n'éprouvent aucun symptôme. C'est un moyen d'agir contre les cancers car grâce aux progrès de la médecine, certains d'entre eux peuvent être guéris s'ils sont traités précocement.

OCTOBRE ROSE : MOIS DE MOBILISATION POUR LE DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN.

- En France, une femme meurt d'un cancer du sein toutes les 53 minutes.
- Chaque année, près de 49 000 cas sont détectés, 11 900 femmes décèdent des suites de cette maladie.

Pourtant, détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Le 1^{er} facteur de risque de développer un cancer du sein est l'âge.

- Le cancer du sein se développe dans les trois quarts des cas chez les femmes de plus de 50 ans.
- Deux cancers du sein sur 3 se déclarent après la ménopause.

Le dépistage organisé permet

aux femmes de la tranche d'âge 50-74 ans de bénéficier tous les 2 ans d'un examen clinique et mammographie pris en charge à 100 %, sans avance de frais. Ce programme de dépistage répond à des exigences de qualité strictes : mammographies jugées normales systématiquement relues par un radiologue expert (En 2013, dans la Loire, 221 cancers détectés dans le cadre du dépistage organisé dont 21 détectés en seconde lecture), contrôle régulier tous les 6 mois des appareils mammographiques, évaluation régulière du programme.

Le dispositif d'information a pour objectifs de répondre aux interrogations des femmes et des professionnels de santé sur les modalités de dépistage adaptées aux différents niveaux de risque, de réaffirmer les enjeux et les bénéfices du dépistage organisé du cancer du sein sans occulter les débats qui l'entourent, de lutter contre les inégalités d'accès à cette démarche en ciblant les femmes plus éloignées du système de santé.



QUE FAIRE AVANT 50 ANS ET APRES 74 ANS ?

En l'absence de facteurs de risque justifiant un dépistage spécifique préconisé par un médecin : "Pour toutes les femmes, un examen clinique mammaire annuel est recommandé dès 25 ans." (INCa)

Quelles que soient les modalités de dépistage proposées, le médecin peut prescrire une mammographie de diagnostic devant certains symptômes : tuméfaction, inflammation, écoulement mammelonnaire, eczéma du mamelon, rétraction mammelonnaire, etc.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE

- L'Association Vivre ! est la structure agréée pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de dépistage organisé des cancers de la Loire. Contact : 58, rue Robespierre, 42100 SAINT-ETIENNE – 04 77 01 09 93
- Le Comité Féminin et Citoyen pour le dépistage des cancers de la Loire a pour mission d'informer et sensibiliser la population aux dépistages ; il encourage à une pratique régulière du dépistage,



répond aux questionnements et propose des documents d'information.

Contact : 58, rue Robespierre
42100 SAINT-ETIENNE – andree.chaize@orange.fr

www.comitesdepistagecancers.fr

Mesdames et Messieurs les élu-es, nous vous invitons à promouvoir ce message de santé publique et à sensibiliser vos concitoyens au dépistage du cancer du sein, 1^{re} cause de cancer chez la femme.

Octobre rose, c'est l'occasion d'illuminer en rose un bâtiment, une fontaine. Vous pouvez nous solliciter pour une intervention de présentation des dépistages et/ou pour obtenir des documents d'information à mettre à disposition du public (gratuitement).

Nous vous remercions d'accepter de vous mobiliser pour cette cause.

Andrée CHAIZE
Elue de Saint-Priest-en-Jarez
Présidente de l'AFEL
Présidente du Comité Féminin Loire

Cf. : Documents INCa (Institut National du Cancer), HAS (Haute Autorité de Santé)

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Contrainte ou opportunité ?

La santé sécurité au travail est une obligation de résultat pour l'employeur qui est tenu de prendre des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (Art. L 4121 1 du Code du travail).

Cette obligation et les différentes exigences, qui en découlent, imposées par la réglementation, peuvent être considérées comme des contraintes par les employeurs. Mais au-delà des contraintes, la mise en place d'une démarche de prévention n'est-elle pas une opportunité pour l'employeur ?

DIMINUER LE COÛT DE L'ABSENTÉISME...

Les accidents de service et maladies professionnelles sont source d'absentéisme et le coût n'est pas seulement direct. En effet, les absences sont source de désorganisation des services, de remplacement du matériel endommagé, etc. La qualité de service peut en être impactée également.

La mise en place d'une gestion de la santé sécurité au travail, dans laquelle chaque acteur est intégré, devient alors un levier essentiel pour diminuer la survenue des accidents.

Cette démarche peut s'inscrire sur 2 niveaux.

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION...

En amont de la survenue des accidents, l'analyse des risques au poste de travail permet d'identifier et de hiérarchiser des actions préventives. Le document unique, qui en résulte, s'avère être un outil pertinent pour une gestion optimale de la santé sécurité au travail. S'il est pragmatique, il

permet de contribuer au plan de formation, à la planification du renouvellement du matériel, à la mise en place d'outils, etc.

Sur 2015, 48 collectivités ont demandé l'accompagnement du CDG 42 pour la réalisation de leur document unique et bénéficieront d'une subvention de la part du FNP.

UN NIVEAU CORRECTIF...

Mais malgré une démarche de prévention, l'accident peut survenir ! L'analyse des causes, qui est essentielle, permettra de mettre en place des actions correctives adaptées afin que l'accident ne se reproduise pas. Les résultats de cette analyse pourront ensuite alimenter le document unique.

De plus, si on met en place une analyse des causes dès la survenue d'un presque accident, le niveau correctif devient dès lors préventif, l'accident n'ayant pas eu lieu !

CEPENDANT, LA GESTION D'UN ACCIDENT N'EST PAS SIMPLE...

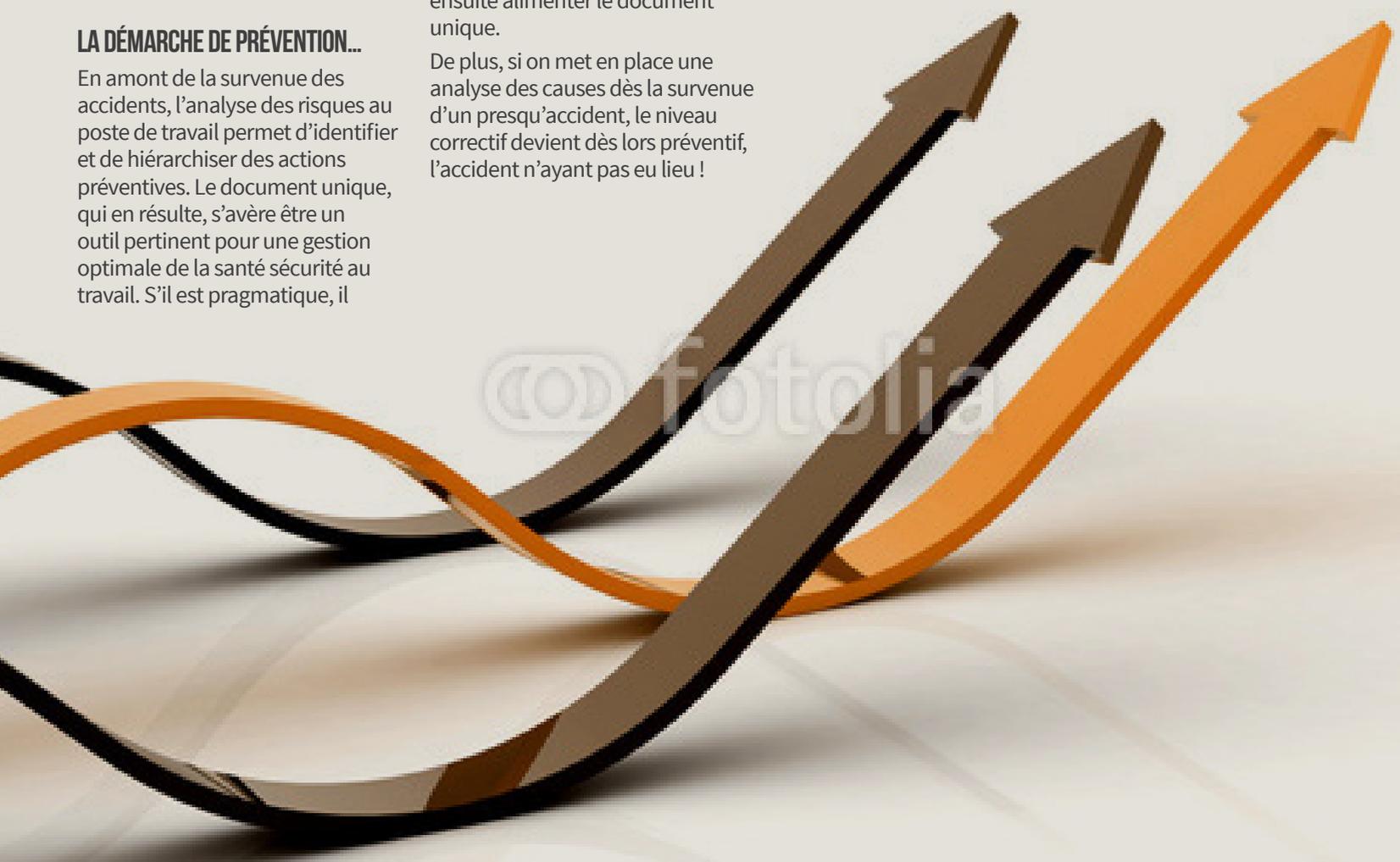
C'est pourquoi, le CDG 42 organise, en partenariat avec le FNP, son deuxième colloque annuel dont

le thème porte sur la gestion des accidents de service et des maladies professionnelles.

Contrat groupe d'assurances du personnel

165 collectivités ligériennes ont missionné le Centre de gestion pour organiser une mise en concurrence concernant l'assurance du personnel territorial. CNP Assurances a été retenue au titre de l'offre la mieux disante pour le nouveau contrat groupe 2016-2019.

Cette mutualisation favorise la bonne gestion des deniers publics et préserve nombres de nos collectivités de majorations excessives en cas d'évolution de leur sinistralité.



COLLOQUE

« Les clés pour une gestion optimale des accidents de service et des maladies professionnelles »

Mardi 1^{er} décembre 2015 - Espace Guy Poirieux - 14, avenue Charles de Gaulle – 42600 Montbrison

PROGRAMME

Public concerné : élus, DGS, secrétaires de mairie, responsables RH, conseillers de prévention, membres du CHSCT.

Horaires : de 8h30 à 16h30.

• 8h30 - 9h : Accueil des participants

• 9h - 9h15 : Mot d'accueil

Alain GAUTHIER – 1^{er} adjoint – Mairie de Montbrison

Gérard MANET – Président CDG42

• 9h15 - 9h30 : Introduction de la journée

Philippe LACHAIZE – Directeur CDG42

• 9h30 - 12h : Enjeux d'une démarche de prévention

- Prévenir l'accident : objectifs et moyens de l'employeur

Céline VIZIER – Chargée de prévention – CDG42/ Bernadette LARUE – DGS – St Romain Le Puy

- Accident de service et maladie professionnelle - Définitions – Conséquences juridiques et financières

Juriste protection sociale – SOFAXIS

• 12h - 13h30 : Pause déjeuner sur place

• 13h30 - 16h : Imputabilité au service - De la déclaration de l'agent... à l'analyse de l'accident

- Processus décisionnel

Nathalie CHARMELOT/Aurélien FAVIER – Commission de réforme – CDG42

Intervenant de la CPAM (sous réserve)

Josiane COTTE – Chargée de prévention – CDG42

- Analyse de l'accident

Catherine LYOT – Chargée de prévention – CDG42

SOFCAP
— Groupe Sofaxis —



CNRACL
FONDS NATIONAL
DE PRÉVENTION



AMF42

LA BAISSÉ DES DOTATIONS ET SES CONSÉQUENCES EN CHIFFRES CLÉS

L'État a décidé, d'ici à 2017, de réduire de 30% les dotations accordées jusque-là aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Aujourd'hui, le rôle essentiel des communes et de leurs communautés à assurer, au quotidien, les services de proximité pour les 66 millions de Français, est menacé et l'activité économique des territoires est également fragilisée.

Action nationale inédite, la journée du 19 septembre 2015, à l'initiative de l'Association des maires de France a eu pour objectif d'informer les citoyens, de les sensibiliser sur les conséquences concrètes de la baisse des dotations et de la réforme territoriale et recueillir leur adhésion.

A ce jour, plus de 17 375 communes et intercommunalités ont déjà délibéré pour apporter leur soutien

au combat mené par l'AMF.

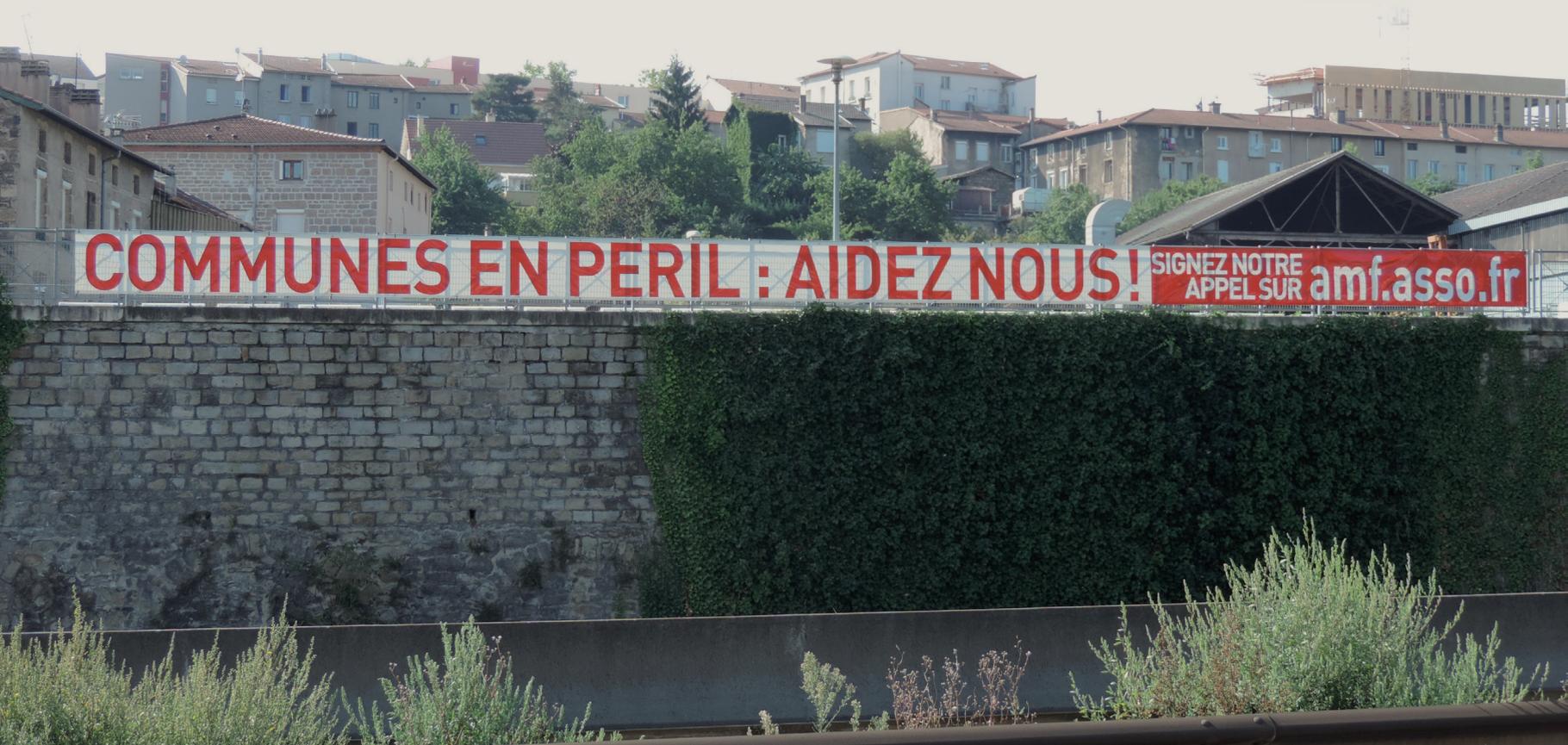
La Fédération des Maires de la Loire s'est depuis plusieurs semaines mobilisées et s'associe pleinement au mouvement nationale, pour réaffirmer l'attachement à la commune, premier et incontournable échelon de proximité.

Dans ce contexte, la mobilisation continue après le 19 septembre, le congrès national des Maires qui se tiendra à Paris du 17 au 19

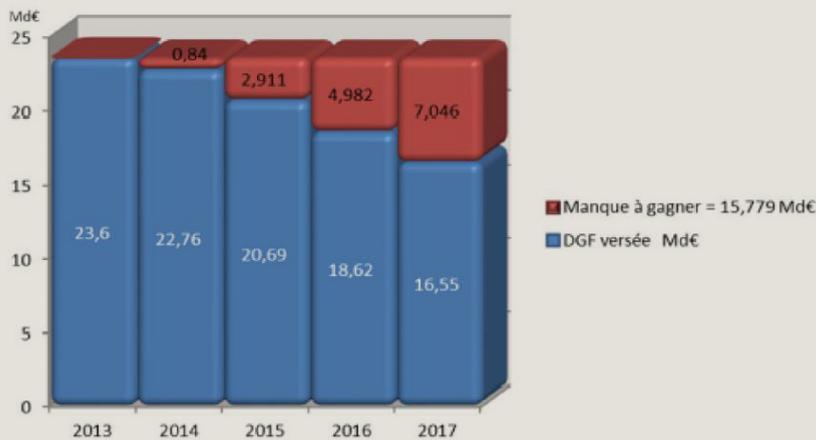
Novembre en sera le point d'orgue.

Il est important de continuer cette mobilisation en signant la pétition pour les communes de France sur www.jaimemacommune.com et www.amf.asso.fr.

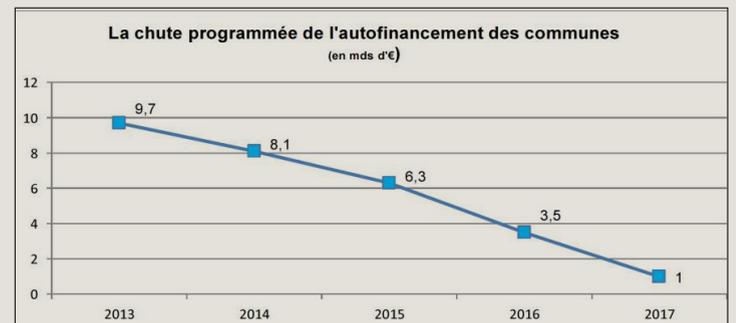
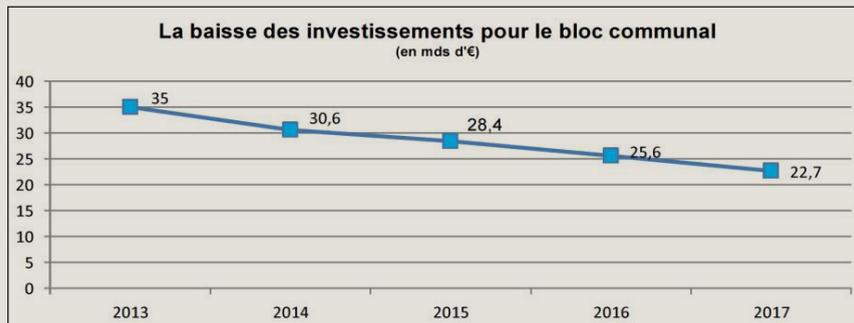
Plus le nombre de signatures sera important, plus le mouvement marquera les esprits.



I. DES RÉDUCTIONS DRASTIQUES QUI NE CONCERNENT QUE LES COLLECTIVITÉS LOCALES



II. LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS



- **-3,67 milliards d'euros** : C'est la baisse globale des dotations aux collectivités locales en 2015 (soit une baisse de 8,8 % en 2015 et près de 12 % depuis 2014)
- **56,4 %** de cette baisse a concerné les communes et les intercommunalités (soit 2,076 milliards d'euros)

Et dans le même temps, l'État impose de nouvelles dépenses communes !

- Par exemple, **plus d'1 milliard d'euros** doit être dépensé par les communes pour les activités des enfants, dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires (compensés seulement à hauteur de 400 millions d'euros par l'ÉTAT)

D'où cette équation implacable : Dotations en baisse + nouvelles dépenses imposées = asphyxie programmée des communes de France = moins de services à la population.



UCRL

TEXTES LÉGAUX SUR LE FINANCEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2015

Le 18 août, trois textes relatifs au Fonds de soutien au développement des activités périscolaires » ont été publiés au Journal officiel :

1. Le Décret n° 2015-996 du 17 août 2015 portant application de l'article 67 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires.

Ce texte indique notamment que :

- Le fonds de soutien au développement des activités périscolaires a pour objectif de contribuer au développement d'une offre d'activités périscolaires organisées dans le cadre d'un PEDT au bénéfice des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat dont les enseignements sont répartis sur neuf demi-journées par semaine.
- Pour chaque année scolaire, sont éligibles à la majoration forfaitaire (= les 40 euros) les

communes qui ont bénéficié, au titre de l'exercice budgétaire en cours à la date de la rentrée scolaire ou de l'exercice budgétaire précédent, de la DSR cible notamment.

- La demande de versement des aides au titre des élèves scolarisés dans les écoles publiques, présentée pour la durée du PEDT, doit être adressée par la commune à l'Agence de services et de paiement au plus tard le 30 novembre qui suit la signature de cette convention (PEDT).

- La demande de versement des aides au titre des élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat doit être adressée par l'organisme de gestion de chacune des écoles au directeur académique des services de l'éducation nationale au plus tard le 31 octobre de l'année scolaire au titre de laquelle il sollicite ces aides. Le directeur académique

des services de l'éducation nationale vérifie que les écoles privées sous contrat sont éligibles au titre de l'organisation de la semaine scolaire qu'elles ont retenue et que les activités périscolaires proposées à leurs élèves sont organisées dans le cadre d'un PEDT. Si ces conditions d'octroi des aides sont remplies, il transmet la demande présentée par l'organisme de gestion de l'école privée sous contrat à l'Agence de services et de paiement. L'Agence de services et de paiement s'assure, en lien avec le directeur académique des services de l'éducation nationale, que la commune accepte que les aides au titre des élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat soient versées directement aux organismes de gestion de ces écoles.

- Pour chaque année scolaire, les aides sont versées en deux fois : un premier versement est effectué avant le 31 décembre (tiers de la somme) ; un second versement est effectué avant le 30 juin (solde).

2. L'Arrêté du 17 août 2015 fixant les taux des aides du fonds de soutien au développement des activités périscolaires (montant forfaitaire : 50 euros / part majorée : 40 euros).

3. Le Décret n° 2015-997 du 17 août 2015 portant application de l'article 32 de la loi n°2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 (pour les communes ayant bénéficié du « décret Hamon » du 7 mai 2014).

Conseil : n'hésitez pas à vous inscrire sur le site de l'Agence de services et de paiement (www.fonds-rythmes-scolaires.asp-public.fr) et à remplir le formulaire de demande d'aide en ligne.

Bernard FOURNIER
Sénateur de la Loire
Président de l'Union des Communes Rurales de la Loire (AMRF42)



UNION DES COMMUNES RURALES DE LA LOIRE
affiliée à l'Association des Maires Ruraux de France



Roul'Elec Tour ERDF

À l'occasion de la première édition du salon de l'automobile de Roanne qui s'est déroulé le 11 et 12 Septembre 2015, ERDF, acteur incontournable de la transition énergétique, a décidé de marquer les esprits en organisant le premier rallye 100% électrique de Rhône-Alpes : Le Roul'Elec Tour.

Ce rallye de véhicules électriques s'organisait sur un parcours de 40 km à l'intérieur et autour de l'agglomération Roannaise. Équipés de roadbook, les équipages avaient 2 buts :

- L'éco-conduite
- Répondre à un questionnaire

Au volant de leur voiture de prêt ou de leur propre automobile 100 % électrique, chaque équipe est partie à la recherche des « voitures bleues ERDF » garées le long du parcours afin de découvrir les questions du quizz.

Les deux premiers jours de la

manifestation ont été sous le signe de la compétition. En effet, le premier jour a eu lieu un Roul'Elec Tour spécial collectivités et entreprises. Le lendemain s'est déroulée sous un ciel menaçant le spécial grand public. Finalement, pour clôturer cette première édition, un stand ERDF transformé en centre d'essais de véhicules électriques a été mis en place. 13 voitures se sont ainsi partagées le podium autour de la conduite électrique et des bons réflexes pour économiser les batteries ou encore utiliser correctement une

borne de recharge. L'équipe ERDF était fortement mobilisée pour expliquer au public « la vie en électrique ».

C'est donc une première édition réussie pour ERDF qui n'hésitera sans doute pas à retenter l'expérience.

Condamin

SIGNALÉTIQUE
MARQUAGE

04 77 55 55 70

signaletique.condamin-services.com

SIGNALER, SÉCURISER VOTRE ESPACE

VENTE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION
SERVICES DE MARQUAGE AU SOL

Tous types de surfaces / Tous types de projets






ENTRETIENS

«La fonte des dotations représente une difficulté supplémentaire qui s'ajoute à un contexte tendu »

En 2015, de nouveaux enjeux intercommunaux se posent. Deux élus de communautés de communes chargés des finances, Huguette Burelier de la Communauté de communes du Pays d'Urfé et Bernard Chabert de la Communauté de communes de Balbigny, répondent à nos questions.

Pays d'Urfé : Nous revoyons à la baisse nos investissements. Pour nous, la baisse en 2015 est de 28 %, ce qui représente 52 232 €. Nous avons des projets pour cette année, pour les maintenir il a fallu augmenter les impôts. Nous devons le faire chaque année sur la durée du mandat, pour retrouver l'équilibre.

Balbigny : Nous avons prévu cette fonte dans le budget. Cette baisse tombe un peu mal, présentement

nous aurions plus besoin de ressources et de recettes. C'est une difficulté supplémentaire qui s'ajoute à un contexte qui est pour nous temporairement tendu. Nous avons dû augmenter raisonnablement les impôts en 2015, la taxe foncière sur le bâti et la taxe d'habitation.

La priorité de la Communauté de communes a toujours été d'encourager l'activité économique, essentiellement dans la création de zones



BERNARD CHABERT

« LE TRÈS HAUT DÉBIT EST TRÈS IMPORTANT POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE, IL EST INDISPENSABLE POUR LES ENTREPRISES »
HUGUETTE BURELIER, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ

d'activités et d'ateliers partagés. La logique était de mettre le territoire en état d'accueillir tout projet de création d'entreprise. Pour l'heure, ce n'est qu'une dépense et pas de ressources pour le territoire, mais à terme

cela donnera un coup de fouet au développement économique. Nous avons pris des mesures budgétaires qui vont rééquilibrer tout cela et qui porteront leur fruit fin 2015. Nous nous interrogeons tout de même pour 2016 où nous

2

Vice Présidents de Communautés de Communes de la Loire, chargés des finances, répondent à nos...

avons le projet de changer de siège. Il y a aussi le THD (très haut débit)...

LA MUTUALISATION DES SERVICES AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET DES INTERCOMMUNALITÉS EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

P.U. : Il y a déjà des choses qui se font. Aujourd'hui on parle de mutualisation, mais dans les faits cela se produit déjà. La mutualisation est indispensable parce que les services de l'Etat sont absents dans les territoires comme les nôtres. Il faut mutualiser encore davantage. Nous avons déjà par exemple des liens avec la Communauté de communes des Vals D'Aix et Isable en matière d'environnement notamment. Ponctuellement, sur d'autres services, nous serons amenés à travailler avec d'autres intercommunalités, selon l'évolution de la carte intercommunale.

Ba. : Nous y sommes engagés. Pour l'heure, nous travaillons cela au niveau communautaire, entre les communes, pour mieux les gérer en mutualisant les services. Dans le cadre de l'intercommunalité, nous avons par exemple avec la CoPLER passé des conventions pour la gestion des autorisations

d'urbanisme. Cela se passera désormais au siège de la CoPLER qui a pris des dispositions pour pouvoir suppléer à l'arrêt des prestations de la DDT. Nous mutualisons également dans le cadre de l'office de tourisme de Panissière en associant les communautés de communes des Collines du Matin, de Feurs en Forez et de Balbigny.

QUELS PROJETS AVEZ-VOUS EN PRÉPARATION ?

P.U. : Nous mettons en place le très haut débit (THD). C'est pour cela que nous avons dû augmenter les impôts pour que ce projet puisse voir le jour. C'est très important pour l'attractivité de notre territoire, et indispensable pour les entreprises. Ce projet est sous la maîtrise d'ouvrage du SIEL, l'investissement est de 18M€, la participation de la Communauté de commune s'élève à 1, 85M€.

En ce qui concerne les autres projets : la maison de santé se termine, et nous venons de commencer les travaux de terrassement pour l'atelier partagé situé sur la zone d'activités. Nous avons eu la volonté d'axer les projets sur l'économie et sur la santé parce qu'il faut que notre territoire soit attractif et qu'on puisse accueillir des médecins généralistes

« NOUS NE POUVONS PAS COMPTER EXCLUSIVEMENT SUR L'AUGMENTATION DES RESSOURCES FISCALES » BERNARD CHABERT, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BALBIGNY



HUGUETTE BURELIER

ainsi que toutes les professions paramédicales.

Ba. : Il y a toujours le siège de la communauté de communes, avec cependant un point d'interrogation. Nous envisageons tout de même d'en changer, nous sommes dans un endroit trop étiqué. Nous avons trouvé une solution intermédiaire : nous allons probablement récupérer des ateliers partagés qui sont aujourd'hui vacants. Ce sont des locaux qui représentent beaucoup d'avantages mais qui nécessitent des investissements pour en faire un siège de communauté de communes.

En ce qui concerne la THD, il n'y a aucune décision de prise pour

l'instant. Dans notre contexte, l'installation du très haut débit se révèle très lourde. Le coût est conséquent. Nous ne pouvons pas compter exclusivement sur l'augmentation des ressources fiscales. Pour le moment, c'est en réflexion. Avant de nous engager dans ce type de projet, nous voulons auparavant voir de manière très claire où nous nous dirigeons.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR FLORENCE BARNOLA

2

Questions pour préciser leur conception de la coopération, pour développer le dynamisme de leur com com...

SURTITRE

Le Département croît et soutient la filière forêt-bois !

Le Département de la Loire dispose de son Agenda 21, outil de déploiement d'une stratégie volontariste et opérationnelle en faveur des hommes et des territoires, qui comporte 42 projets. L'un d'eux est consacré au développement d'un soutien durable à la filière forêt-bois, génératrice d'emplois, de plus-value et respectueuse du développement durable.

Ce projet vise à apporter des réponses à l'enjeu d'attractivité du département, soutenir l'économie locale sur l'ensemble du territoire, en milieu rural et urbain, favoriser les circuits courts «de la forêt à la maison» pour le bois, qui représente un écoproduit naturel, mais aussi une énergie verte.

Suite à une concertation menée avec l'ensemble des acteurs forestiers, le Département a donc présenté le 15 juin dernier son deuxième plan de soutien

« PRÉSERVER LES MULTIPLES FONCTIONS DE NOTRE FORÊT ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE SA FILIÈRE ÉCONOMIQUE »

à la filière forêt-bois pour la période 2015-2020. Son objectif : préserver les multiples fonctions de notre forêt et favoriser le développement de sa filière économique, au bénéfice de tous.

La convention a été signée entre les représentants du Département, Bernard Bonne, président du Conseil Départemental ainsi que Chantal Brosse, vice-présidente en charge de l'agriculture et de la forêt, Jean-Gabriel Duchamp, président d'Inter Forêt-Bois 42, Jacques Grenot, président de l'Union forestière de la Loire et vice-président du Centre Régional de la Propriété Forestière en Rhône-Alpes, et en présence d'Hervé Houin, délégué territorial Rhône-Alpes de l'Office National des Forêts. Doté de 5 millions d'euros, ce plan est divisé en 7 mesures qui visent à conforter la filière de l'amont à l'aval et ce, dans une vision à long terme. Ces financements permettent ainsi d'assurer un effet levier pour attirer des crédits européens, nationaux et régionaux dans la Loire.

La forêt ligérienne, c'est :

- 146 000 ha de forêts, soit 31% de la surface du département 0,19 ha de forêt par habitant
- 3% de forêts publiques
- 97% de forêts privées : 45 700 propriétaires 2,6 ha de surface moyenne
- 140 000 ha de forêt de production : 65% de résineux 35% de feuillus

La filière bois dans la Loire, c'est :

- 900 entreprises
- 9 000 emplois
- 400 M€ de chiffre d'affaires
- 140 M€ de valeur ajoutée

- **Mesure 1** : Faire émerger les chartes forestières de territoire.

- **Mesure 2** : favoriser le regroupement foncier.

- **Mesure 3** : mobiliser le bois en créant des routes forestières.

- **Mesure 4** : Accompagner les entrepreneurs de travaux forestiers.

- **Mesure 5** : créer la ressource de demain par le reboisement.

- **Mesure 6** : soutenir les principaux organismes forestiers de la Loire.

- **Mesure 7** : Impulser l'investissement des entreprises. Plus d'infos et téléchargement des mesures sur www.loire.fr/



Construire avec le **BOIS**

c'est faire vivre votre territoire.



Besoin de conseils ? Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos interrogations et vous aider dans la mise en œuvre du bois dans vos constructions. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Inter Forêt-Bois 42 / 20 rue Balajé / 42000 Saint-Étienne / Tél. : 04 77 49 25 60 / Mail : contact@ifb42.com





Le dispositif de téléprotection "grave danger" arrive dans la Loire

Les services de l'Etat et de la Justice ont signé ce 24 septembre la mise en place du dispositif "Téléprotection Grave Danger" dans la Loire. Objectif : mettre à disposition des femmes victimes de violences un téléphone portable qui leur permet d'être assistées en cas de faits.

EN SAVOIR +



Un cinéma de 6 salles et 950 places pour Saint-Chamond

Réunis ce 24 septembre en préfecture de la Loire, les membres de la Commission départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ont approuvé à l'unanimité le projet de cinéma porté par la municipalité de Saint-Chamond.

EN SAVOIR +

Loi Macron : bientôt une ligne de bus Saint-Etienne/Strasbourg

C'était une des volontés du Ministre de l'Economie : la libéralisation des liaisons nationales par autocar. A Saint-Etienne, très bientôt, une ligne vers Strasbourg verra le jour.

EN SAVOIR +



La première auberge de jeunesse stéphanoise a ouvert

Auberge de jeunesse André Wogensky. Elle porte le nom de l'architecte qui a construit le bâtiment (identifié au patrimoine du XXe siècle) en 1963. C'était jusque-là uniquement le Foyer des jeunes Clair vivre, rue de Roubaix. Désormais, aux deux étages inférieurs, une auberge de jeunesse a vu le jour.

EN SAVOIR +

Devenez bénévole à l'Euro 2016 de football à Saint-Etienne

Le Chaudron accueillera 4 matches de l'Euro 2016 au mois de juin 2016. Saint-Etienne Métropole recherche 500 bénévoles pour cet événement.

EN SAVOIR +

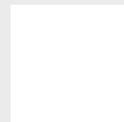


Zoomdici.fr : 1^{er} site d'info locale indépendant sur la Loire. Voici une sélection d'articles ayant fait le plus de buzz dans la Loire ce trimestre. Retrouvez plus d'infos sur www.zoomdici.fr et tapez dans le moteur de recherche vos mots clefs.

"Désormais, les abandons d'animaux, c'est toute l'année"

Nous sommes allés à la rencontre de Pierre Porterat, le président de la SPA de Saint-Etienne Loire, pour dresser avec lui un bilan des abandons d'animaux cet été.

EN SAVOIR +



Des Stéphanois lancent un site de covoiturage pour fêtards

Ils sont à l'origine de Loue ton Sam, un site mettant en relation des jeunes qui veulent se faire ramener de discothèque avec des conducteurs, sobres, pouvant conduire.

EN SAVOIR +

Un coup de jeune pour le CFA du BTP de Saint-Etienne

La structure, qui fête ses 50 ans cette année, va bientôt entamer des travaux de rénovation et d'aménagement à Saint-Etienne.

EN SAVOIR +



Le timbre officiel de la COP 21 est Stéphanois

Dans le cadre de l'évènement "La France s'engage pour le climat. En avant la COP 21 !", le Président de la République a dévoilé 10 septembre le timbre officiel de la COP 21, sélectionné à l'issue d'un concours organisé par La Poste auprès des étudiants de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (ESADSE).

EN SAVOIR +



A 125 ans, Micholet métallerie affiche une belle santé

Depuis sa création en 1890, cette entreprise familiale est restée fidèle au territoire ligérien. Au cours des deux dernières décennies, elle a accéléré son développement en travaillant pour les enseignes de la grande distribution.

Micholet métallerie célèbre cette année son 125^e anniversaire. Un gage de pérennité pour cette entreprise familiale ligérienne qui emploie aujourd'hui près de 45 salariés (chiffre d'affaires 2014 : 7,2 millions d'euros).

L'histoire de l'entreprise commence en 1890 avec Alphonse Micholet, arrière-grand-père de l'actuel dirigeant. A ses débuts, la petite société artisanale est spécialisée dans les travaux de serrurerie, la métallerie et la réparation de machines agricoles. Fondée à Saint-Galmier, elle s'installera à Montrond-les-Bains des années 1920 au début des années 2000, avant de retrouver sa ville d'origine.

Jusqu'à ce jour, Micholet métallerie est restée une entreprise familiale et indépendante. Elle est aujourd'hui dirigée par Jean-Pierre Micholet, qui en a repris les rênes en janvier 1995. Formé au CFA du bâtiment de Saint-Etienne, ce dernier a rejoint l'affaire familiale aux côtés de son père et de son oncle en 1990. La société n'emploie alors qu'une poignée d'hommes.

DÉVELOPPEMENT AUPRÈS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

C'est au cours des deux dernières décennies que le développement de Micholet Métallerie va considérablement s'accélérer. L'actuel dirigeant décide de développer le travail de l'aluminium et la fabrication de charpentes métalliques. L'entreprise va également opérer un virage à la fin des années 1990 en abordant le secteur de la grande distribution. « Aujourd'hui, nous travaillons pour quasiment toutes les enseignes », principalement Carrefour et Casino, précise Jean-Pierre Micholet. L'entreprise forézienne travaille chaque année sur une quarantaine de magasins à travers la France : charpente métalliques, menuiserie aluminium, serrurerie, etc. Un métier qui requiert un maximum de réactivité et de disponibilité. Parallèlement, Micholet Métallerie travaille pour le compte de collectivités locales, d'entreprises industrielles (Focal, Badoit...) et dans le cadre d'opérations de promotion immobilière.

Afin de développer son activité de fabrication de charpentes, Micholet Métallerie a repris en 2009 les ateliers CMP à Saint-Etienne. En 2011, elle s'installe dans de nouveaux locaux à Saint-Galmier. A peine deux ans plus tard, elle en double la surface afin de faire face aux besoins de la société. L'ensemble a nécessité un investissement de 2,5 millions d'euros. Jean-Pierre Micholet envisage aujourd'hui de développer sa surface de stockage.

Contacts : Loire RP - Baptiste Rollet - 06 03 29 72 64 - loirerp@gmail.com



**COMMUNIQUEZ
CIBLEZ dans le magazine
É-COMMUNE PASSION !**

- 4 numéros par an
- 7 000 exemplaires
- Distribution postale gratuite* et nominative !

C'est le magazine qui fait **écho** aux acteurs économiques et politiques dans tout le département de la Loire.

Prochain numéro DÉCEMBRE 2015

Contactez Rémi Pupier
06 05 142 142 / remipupier@e-mission.fr

É-Commune Passion le mag' ABONNEZ VOUS !

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner au magazine É-Commune Passion
1 an soit 4 numéros pour 40 euros TTC

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mail :



Règlement par chèque à l'ordre de Mission
Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante : Mission, 21 rue Bel Air, 42000 Saint-Etienne